

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES





« Le plus grand voyage commence par un seul pas : osez explorer votre potentiel pour dévoiler le chemin vers votre épanouissement professionnel et personnel. »



Table des matières

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES – PHOSPHORE ET SENS	3
Objectifs du Bilan de Compétences :	3
Pour qui ?	3
Personnes en situation de handicap :	3
Modalités et délais d'accès	3
Tarif	4
Le bilan de compétences se déroule en trois grandes phases :	4
Phase préliminaire : ANALYSE (2h)	4
Phase d'investigation : CONSTRUCTION DU PROJET en 2 étapes clés (12h)	4
Phase de conclusion : APPROPRIATION ET SYNTHÈSE (2h)	4
Spécificités du Bilan de Compétences PHOSPHORE ET SENS :	5



PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES – PHOSPHORE ET SENS

Objectifs du Bilan de Compétences :

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;

Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;

Utiliser ses atouts (sa valeur ajoutée) comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Pour qui ?

Toute personne active, sans aucun prérequis, notamment :

Les salariés du secteur privé,

Cap emploi,

Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.

Personnes en situation de handicap :

L'accompagnement Bilan de Compétences est ouvert à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences et des moyens humains et matériels. Si PHOSPHORE ET SENS ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du ou de la personne en situation de handicap, alors cette dernière sera orientée soit vers le/la référent.e handicap PHOSPHORE ET SENS, SOPHIE SABATIER, soit vers un organisme partenaire RHF OCCITANIE.

Modalités et délais d'accès

Pour toute demande d'accompagnement un devis est transmis précisant le montant de la prestation (TTC), ainsi que les dates prévues de réalisations. Le devis est transmis soit par mail soit par voie dématérialisée par le biais des plateformes moncompteformation.gouv.fr soit par le portail Kairos de France Travail.

Après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, le Bilan de Compétences peut commencer en respectant un délai minimum de 14 jours.

Le/la bénéficiaire établira avec son/sa consultant.e un planning de formation personnalisé.



Tarif

Voir le devis détaillé joint personnalisé en fonction des besoins réels du bénéficiaire et établi lors de l'entretien d'information.

Le bilan de compétences se déroule en trois grandes phases :

Phase préliminaire : ANALYSE (2h)

Analyse de la demande du/de la bénéficiaire et de ses besoins.

Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,

Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan,

Vérification que le/la bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan notamment si ce bilan est prescrit et cofinancé par l'entreprise.

Phase d'investigation : CONSTRUCTION DU PROJET en 2 étapes clés (12h)

1. *Bilan professionnel, tests d'orientation et de personnalité,*

Analyse du parcours professionnel (ligne de vie professionnelle, d'après les travaux de Hudson), la notion de « sens » « objectif de vie professionnel » « équilibre des domaines de vie » (Hudson)

Exploration des valeurs, besoins, motivations et personnalité.

Exemples d'outils utilisés en fonction du besoin du bénéficiaire :

- Les cartes des forces,
- Le test des valeurs personnelles et professionnelles
- Le test des archétypes professionnels, tiré des travaux de Carl Jung
- Le test de personnalité, tiré des 16 types de personnalité modélisé par Carl Jung
- Le RIASEC
- Les quatre étapes du questionnement de l'IKIGAï (ce que vous aimez, ce en quoi vous êtes doué, ce pour quoi vous pouvez être payé, ce dont le monde a besoin).

2. *Analyse métier /marché et recherches documentaires,*

- Exploration des voies d'évolution professionnelles possibles.
- Analyse des compétences : soft skills, savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- Identification des « possibles » : enquête métier (documentaire et auprès de professionnels, stage conventionné, MOOCs), validation d'un projet (métier ou branche ou voie, par l'analyse des niveaux logiques).
- Définition et construction du projet et du plan d'action, ou un projet de validation des acquis de l'expérience.

Phase de conclusion : APPROPRIATION ET SYNTHÈSE (2h)

- Présentation et analyse du projet,
- Mise en œuvre du projet, modalités, et étapes pour cette mise en œuvre,



- Remise d'une synthèse écrite et commentée au bénéficiaire reprenant le projet, les points d'appui, les axes de progrès, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle et le plan d'action,
- Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le/la consultante de bilan de compétences.



Spécificités du Bilan de Compétences PHOSPHORE ET SENS :

La durée du Bilan de Compétences PHOSPHORE ET SENS est de 16h en présentiel de manière classique mais peut être personnalisée en fonction du besoin réel de/de la bénéficiaire, la durée sera établie pendant lors de l'entretien d'information.

Durant le bilan de compétences, le/la bénéficiaire est accompagné.e par un.e consultant.e en évolution professionnelle formé.e à la méthode PHOSPHORE ET SENS et reçoit l'accès à des documents de réflexion et de développement professionnel. Chaque entretien est suivi d'un travail personnel qui permet d'intégrer les informations de l'entretien précédent, de préparer la réflexion pour le suivant et de s'ouvrir à une nouvelle vision de son parcours et de ses perspectives. Le/la bénéficiaire peut contacter à tout moment son/sa consultant.e par courriel ou par téléphone pour obtenir son avis ou des conseils, avancer dans sa réflexion et/ou ses démarches.



Et au-delà du Bilan de Compétences en lui-même, le/la bénéficiaire peut participer à des rencontres virtuelles ou en présentiel entre bénéficiaires (afin de maintenir sa motivation, se sentir soutenu, trouver des solutions à des questionnements), des ateliers (de présentation de métiers, CV, lettres de motivation, entretien de recrutement...), des MOOCs (plateforme gouvernementale FUN MOOC).



COORDONNEES DE L'ORGANISME DE FORMATION

PHOSPHORE ET SENS Organisme de formation immatriculé
au RCS de Nîmes sous le numéro 889 613 444.
Numéro de d'organisme de formation 76300473030
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Le siège social est situé 47 avenue Carnot – 30100 Alès
(Ci-dessus dénommé le centre de formation)



Mentions légales :

La structure générale, ainsi que les textes, photos, images de ce document sont la propriété de Sophie Sabatier. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de Sophie Sabatier, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.

DES QUESTIONS ? Contactez-nous

+33 695 42 43 47
47 Avenue Carnot
30100 ALES

